



Légende du plan d'aménagement général

- ☐ Délimitation de la zone verte
- Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:**
- 19A-1 Zone d'habitation 1
- 19A-2 Zone d'habitation 2
- 19P Zone de bâtiments et d'équipements publics
- 19P-SP Zone de bâtiments et d'équipements publics - spécifique espace vert public
- 19P-SP-PA Zone de bâtiments et d'équipements publics - spécifique parc
- 19M Zone mixte urbaine
- 19M-V Zone mixte villageoise
- 19D-1 Zone d'activités économiques communale type 1
- 19D-2 Zone d'activités économiques régionale
- 19M-TA Zone de port de marchandises
- 19M-E1 Zone de gares ferroviaires et routières 1
- 19M-E2 Zone de gares ferroviaires et routières 2
- 19C Zone de sport et de loisirs
- 19C-C Zone de sport et de loisirs "Camping"
- 19S Zone spéciale
- 19A-J Zone de jardins familiaux
- Zone verte:**
- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière
- VIT Zone viticole
- VER Zone de verdure

Représentation schématique du degré du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier «nouveau quartier»:

Zone	1	2	3	4	5
Zone 1	1	2	3	4	5
Zone 2	1	2	3	4	5
Zone 3	1	2	3	4	5
Zone 4	1	2	3	4	5
Zone 5	1	2	3	4	5

- ☐ Délimitation du degré d'utilisation du sol
- Zones superposées:**
- ▨ Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zones de servitudes:**
- Zone de servitude "urbanisation"
- ▨ Servitude de type "intégration paysagère"
- 5 = corridor 5m 15 = corridor 15m 30 = corridor 30m
- ▨ Servitude de type "coulée verte"
- ▨ Servitude de type "cours d'eau"
- ▨ Servitude de type "topographie"
- ▨ Servitude de type "transition"
- ▨ Servitude de type "étude de sol"
- ▨ Servitude de type "recul réseau Natura 2000"
- ▨ Servitude de type "Biotopie"
- Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
- ▨ Couloir pour projets routiers ou ferroviaires
- ▨ Couloir pour projets de mobilité douce
- Zone de risques prévisibles:**
- Zone inondable (HQ10)
- Zone inondable (HQ100)
- Zone inondable (HQExtrem)
- ▨ Zone de bruit (LNGT, 55 dB)

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal:

- ▨ Secteur protégé de type "environnement construit"
- ▨ Construction à conserver
- ▨ Gabarit d'une construction existante à préserver
- ▨ Alignement d'une construction existante à préserver
- ▨ Petit patrimoine à conserver

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives:

- ▨ à l'aménagement du territoire
- ▨ Plan directeur sectoriel "paysages"
- ▨ Plan directeur sectoriel "transports"
- ▨ Plan directeur sectoriel "zones d'activités économiques"
- ▨ à la protection de la nature et des ressources naturelles (ZPIN)
- ▨ à la protection de la nature et des ressources naturelles (NATURA-2000)
- ▨ à la protection des sites et monuments nationaux
- ▨ à la gestion de l'eau

Informations supplémentaires à titre indicatif et non-exhaustif:

- ▨ Plan d'aménagement particulier dûment approuvé ou en procédure d'approbation
- ▨ Habitat d'espèce art. 17/21 loi PN
- ▨ Biotopes selon articles 17 (polygone) (1*)
- ▨ Biotopes selon article 17 (point) (1*)
- ▨ Délimitation des zones spécifiques MIX-u, BEP, REC et GARE

Fond de plan (PCN 08.01.2018):

- ▨ Limite communale
- ▨ Parcellaire
- ▨ Bâtiment existant (04)
- ▨ Bâtiment ajouté (Photo aérienne ACT 2018)
- ▨ Bâtiment démolé (Photo aérienne ACT 2018)

(1) Origine: loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Département de l'Environnement
 (2) Degré: Catalogue de biotopes 2009, Catalogue de biotopes des infrastructures (2016), Biotopes supplémentaires de la SUP 2018

Nr	Nom	état	Date	Localité
01	Mod. PAG Aalmauer	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/014/2020 PAP-QE 18876/28C)	09.02.2021	Mertert
02	Mod. PAG Rue Basse	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/015/2020 PAP-QE 18877/28C)	22.06.2021	Mertert
04	Mod. PAG partie écrite/erreurs matérielles partie graphique	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/016/2020 PAP-QE 19444/28C)	21.10.2021	Mertert Wasserbillig
03	Mod. PAG Halte ferroviaire	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/017/2020 PAP-QE 19016/28C)	08.07.2021	Mertert
05	Mod. PAG NQ Bergfeld - patrimoine nationale - PAP approuvé	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/018/2022)	02.12.2022	Mertert Wasserbillig
11	Mod. PAG Aalmauer/Rue Mompach	en cours (saisine janvier 2024)		Mertert



INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A	27.02.2019	Modifications retenues dans le cadre de la procédure précédant le vote du Conseil Communal
B	06.07.2021	Version coordonnée suite aux modifications approuvées (B1, B2)
C	20.07.2021	Version actualisée suite aux plans directeurs sectoriels (en vigueur: 02.09.2021)
D	04.02.2022	Version coordonnée suite aux modifications approuvées (D3, D4)
E	02.12.2022	Version coordonnée suite à la modification approuvée (E2)
F	18.01.2024	Version coordonnée suite à la modification en cours (F3)

MATRE DE L'OUVRAGE
COMMUNE DE MERTERT

PROJET
PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL
 version coordonnée
 PLAN
PLAN D'ENSEMBLE

BUREAU D'ÉTUDES
zimplan s.à r.l.
 Urbanisme & Aménagement du Territoire

DESIGNÉ PAR VKS FORMAT A0 (841x1189 mm)
 VÉRIFIÉ PAR BFF ÉCHELLE 1:10.000
 DATE 26.02.2020 0 250 500 m

FICHER P:\VP-SC\2014\20140504-2P_PAG-PAP-QE_Mertert\G_Version coordonnée\VAG\VG
 PLAN N° 20140504-2P_MERT_PAG_P001_Plan_ensemble_v11

FOND DE PLAN: © 2018-2024 zimplan s.à r.l. - tous droits réservés. Le fond de plan est basé sur des données de géolocalisation.